

Motion du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 4 juillet 2024

Motion défendant les valeurs de l'Université

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **Adopte avec 1 abstention et 24 voix pour la motion suivante :**

« Le Mans Université, par son CA, rappelle solennellement son opposition aux idées d'extrême droite dont les valeurs et le programme constituent une menace pour les droits des travailleuses et travailleurs, les libertés démocratiques, syndicales et académiques.

Les expériences internationales d'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir montrent qu'un des premiers secteurs attaqués est le savoir scientifique et le service public de l'enseignement supérieur et la recherche, qui est le lieu d'émancipation par les savoirs et de développement de l'esprit critique. Face à l'urgence de la crise écologique et climatique, l'extrême-droite est également une force réactionnaire, qui abandonne les engagements et politiques en faveur de la biodiversité et de la transition socio-écologique et criminalise les actions des militantes et militants écologistes. L'extrême droite est aussi l'ennemi de l'égalité entre les femmes et les hommes et prône une régression en matière de droits des femmes (avortement, contraception, violences de genre) et des personnes LGBTQI+. Elle souhaite revenir sur le droit du sol et stigmatise les étrangers, les français issus de l'immigration, les binationaux. Elle se situe aux antipodes des valeurs universalistes de l'université française.

Dans le contexte exceptionnel du risque majeur de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en France, le CA de l'Université du Mans appelle solennellement à se mobiliser pour faire échec à son accession au pouvoir.

Ainsi, nous appelons toutes et tous à voter massivement le 7 juillet pour les candidates et candidats faisant barrage au rassemblement national et nous nous engageons à défendre un enseignement supérieur et une recherche libres, au service de la jeunesse et de la société. »

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 4 juillet 2024 : 35